

Patrimoine arboré

Convention entre Municipalité de Magny sur Tille & Association ECO – MAGNY

La présente convention entre :

- **la Municipalité de Magny sur Tille**
- **l'Association ECO – MAGNY**

est établie dans le cadre suivant :

- **poursuite du projet (1) de plantations initialement porté par l'Association « Petits Gestes », émanation du Foyer Socio Educatif du Lycée d'Auxonne, au cours de l'année 2008.**

La convention précise les domaines d'attribution de la Municipalité de Magny sur Tille et de l'Association ECO – MAGNY.

- les plants concernés appartiennent dans leur totalité à la Municipalité de Magny sur Tille
- la participation de l'Association ECO – MAGNY à l'entretien relève d'une action à titre gracieux
- les zones communales de plantations concernées sont situées exclusivement :

* à l'entrée du village, de part et d'autre de la route en provenance de Chevigny Saint Sauveur

* le long d'un fossé entre le poste de transformation EDF et la plate forme multi sports soit 1300 mètres

- de manière à ne pas freiner la croissance des plants par une végétation parasite, l'Association ECO – MAGNY se propose de tondre exclusivement, dans une zone circulaire d'environ 1 mètre de diamètre, autour des manchons de protection de chaque arbuste.
- l'Association ECO – MAGNY n'assurera pas la tonte des zones restantes dans la mesure où un matériel appartenant à la Municipalité de Magny sur Tille est approprié
- l'association ECO – MAGNY propose de continuer à mettre en œuvre une surveillance de la croissance des plants, néanmoins sans obligation de résultats aux motifs suivants :

* manque de vigueur des scions, saccages, possible inadéquation entre la nature de la terre des parcelles retenues et les essences plantées, endommagement par engins motorisés, conditions climatiques défavorables

- les deux parties signataires de la convention reconnaissent qu'il n'est pas prévu à court terme de projet d'aménagement piétonnier des parcelles.

Magny sur Tille le 25 novembre 2011

Le Maire

Nicolas BOURNY

Le Président ECO – MAGNY

Christian VEILLE

(1) autre dénomination : arborétum, puit à carbone